

Centre de loisirs FEVRIER 2024

Agréé Jeunesse et Sports

Ouvert aux enfants de 3 ans révolus et scolarisés à 12 ans

- CHEVRIERES -

(Familles Rurales de Chevrières)

Du 19 Février au 01 Mars 2024

à l'ECOLE PRIVEE SAINT BENOIT à CHEVRIERES

INSCRIPTIONS :

Si impossibilité, merci de vous faire représenter.

➔ **VENDREDI 26 et SAMEDI 27 Janvier 2024**
à Chevrières

Vendredi de 16h30 à 19h et **Samedi** de 10h à 12h à la
salle des associations
(A gauche du secrétariat de la mairie)



AVEC LE SOUTIEN DE
LA COMMUNE DE
CHEVRIERES

CENTRE DE LOISIRS CHEVRIERES - FEVRIER 2024 :

Attention !
Nombres de places par jour limitées !
Les inscriptions se feront sous réserve de disponibilités.

☞ PENSEZ A VOUS MUNIR :

- Courrier CAF sur lequel se trouve votre coefficient familial 2023,
- Une photocopie de la page des vaccinations à jour de votre enfant,
- Chèques vacances, bons vacances MSA signés.
- Attestation responsabilité civile (garantie individuelle) pour votre enfant.

La CARTE FAMILLE RURALE vous sera demandée pour les familles qui ne sont pas encore adhérentes. Le tarif pour l'adhésion est de **32 €**.

☞ TARIFS

Le tarif par journée et par enfant s'appliquera en fonction de votre coefficient familial (**A FOURNIR**) (cf tableau ci-dessous) :

Coefficient familial	Prix à la journée
- de 700 €	QF x 1,72%
De 701 à 900 €	15,00 €
De 901 à 1500 €	16,00 €
+ de 1500 €	17,00 €

Ce tarif comprend :

L'accueil de l'enfant au centre de loisirs, les animations proposées, le repas de midi et le goûter. Il ne comprend pas les sorties.

SUPPLEMENT SORTIES :

Si une sortie est organisée, un supplément de 8 euros par enfant vous sera demandé.

ATTENTION !

Si vous ne présentez pas votre feuille CAF sur laquelle se trouve votre coefficient familial (le plus récent) le jour des inscriptions, la journée vous sera facturée au prix fort de 15,00 €.



Les chèques CESU et ANCV sont acceptés

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES (Voir règlement intérieur)

- L'accueil de loisirs se déroulera dans les locaux de l'ECOLE PRIVEE SAINT BENOIT à Chevrières, du 19 Février au 01 Mars 2024.

Les enfants sont accueillis le matin entre **07h30 et 09h00**.

L'arrêt des activités est prévu à **17h00**, l'heure limite de départ est fixée à **18h00**. (Voir **journée type ; fonctionnement journalier**). Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

- Toute journée d'absence non justifiée par un certificat médical ne sera pas remboursée.

La Direction se réserve le droit de modifier ou d'annuler certaines journées où sorties en fonction des conditions météo.

Renseignements complémentaires :

Mme GIRAUD Agnès ou Mr THOLLET Lucas

Mail : Agnes.giraud42@orange.fr Tel : **07 89 85 14 91**

Mail : lucas.thollet@chevrieres42.fr Tel : **07 48 89 38 66**

Ou sur le site : www.famillesrurales.org/chevrieres

■ **FONCTIONNEMENT JOURNALIER :**

7H30 à 9H : ACCUEIL (temps libre pour les enfants)

9H à 11H30 : ACTIVITES

12H à 13H : REPAS

13H à 13H30 : RANGEMENT

13H30 à 14H : TEMPS CALME (sieste à la demande des familles, et respect du rythme de l'enfant)

14H à 16H : ACTIVITES

16H à 16H30 : GOÛTER

16H30 à 17H : RANGEMENT

17H à 18H : RETOUR EN FAMILLE (temps libre pour les enfants)